

Rapport oral partiel (arrêté I) de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 8 avril 2009 en vue de:

- l'ouverture d'un crédit budgétaire de 259 000 francs pour 2009 destiné à la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012, soit la manifestation «2012 Rousseau pour tous»;
- l'ouverture d'un crédit budgétaire pluriannuel de 3 947 250 francs destiné à la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012, soit la manifestation «2012 Rousseau pour tous». Ce crédit budgétaire est réparti en quatre tranches annuelles, inscrites aux budgets de fonctionnement des années 2010, 2011, 2012 et 2013, soit:
 - 329 000 francs en 2010;
 - 1 002 500 francs en 2011;
 - 2 305 500 francs en 2012;
 - 310 250 francs en 2013,et il est destiné, d'une part, essentiellement à couvrir les subventions allouées à des tiers et, d'autre part, à compléter les budgets de fonctionnement des services/institutions du département de la culture.

Rapport de Mme Salika Wenger.

La proposition PR-701 a été renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance plénière du 12 mai 2009. Elle a été examinée lors des séances de commission des 1^{er}, 15 et 29 octobre 2009, sous la présidence de Mme Christiane Olivier.

Les notes de séance ont été prises par Mmes Marianne Cherbuliez et Consuelo Frauenfelder, que la commission remercie pour leur excellent travail.

Auditions

Mmes Koelliker, Oudard, MM. Berlie et Jacob, chargés de projet.

Mme Koelliker a pris connaissance du procès-verbal du 1^{er} octobre et souhaite faire un préambule afin d'expliquer la proposition d'économie de 1 million, selon les vœux de la commission, qui ne s'est pas fait en une semaine mais qui découle d'un travail réalisé durant l'été par les chefs de projet, qui ont réfléchi et soumis à la fin août ce scénario d'économie. Soit la commission vote la proposition, qui passerait au plénum en décembre 2009, ou en janvier ou février, ce qui poserait des problèmes pour les subventions accordées en 2009 qui ne pourraient être versées, ce qui remettrait en cause la nature même du projet.

Il est très important que la Ville, qui a lancé le projet, donne son aval au niveau financier, afin que les artistes puissent faire appel à d'autres instances (Loterie romande, Confédération, etc.), qui n'entreront pas en matière tant que la Ville ne se sera pas prononcée, d'où l'urgence du vote.

L'Etat prévoit un crédit extraordinaire de 1 million de francs en 2012 pour soutenir le projet Rousseau. Concernant la Confédération, celle-ci ne peut subventionner d'événement organisé par une entité (que ce soit la Ville ou le Canton), mais elle va en revanche participer au financement des projets sélectionnés, en particulier les projets cinéma, et notamment celui de M. Reusser. De plus, il a été prévu de signer un accord de partenariat avec chaque porteur de projet, afin qu'il rende au mois de mai de chaque année un rapport précis, qui sera étudié par les chefs de projet, remis aux commissions correspondantes en vue d'un préavis favorable ou non, pour finalement verser la subvention.

Par ailleurs, la Ville ne peut inscrire les projets sous un crédit d'investissement, qui lui a été refusé, et devra donc inscrire dès 2011 les montants nécessaires (ligne 31 ou 36). La somme de 600 000 francs en frais divers servira à avoir une marge de manœuvre, notamment pour les petites structures associatives des quartiers, qui n'auraient pas eu la possibilité de travailler dans le cadre de l'appel à projets, et qu'il serait dommage d'évincer. Elle servira également dans le cas où l'un des 30 projets retenus ne trouverait pas d'autres partenaires financiers.

Le Canton va consacrer un report de budget à hauteur de 300 000 francs pour la maison Rousseau.

M. Jacob annonce les bonnes nouvelles concernant la diffusion du projet, en France pour commencer. Un comité de pilotage s'est constitué en région Rhône-Alpes, avec à sa tête Mme Baracetti, adjointe à la culture à Grenoble, et des partenariats très actifs ont été entrepris, notamment entre le Musée d'ethnographie de Genève et le Musée du Dauphiné. En outre, les chefs de projet ont reçu une importante délégation parisienne, qui regroupe M. Douet, vice-président du Conseil général de l'Oise en charge des affaires culturelles, M. de Virieu, qui gère le domaine de Chaalis, l'administrateur d'Ermenonville, le maire de Montmorency, M. Detton, ainsi que le conservateur de Montmorency, M. Morin. M. Jacob rappelle encore que Montmorency abrite la plus grande bibliothèque rousseauiste d'Europe, qui contient des manuscrits et des ouvrages précieux, et que c'est là que Rousseau écrivit ses œuvres majeures (*Emile*, *Le Contrat social*, *La Nouvelle Héloïse*).

Deux idées sont survenues à la suite de ces réunions. La première consiste à mettre en œuvre des partages pour les projets retenus, qui pourraient diminuer les coûts et augmenter la visibilité de l'opération. Deuxièmement, il a été décidé de partager le logo «2012 Rousseau pour tous» en un logo européen du tricentenaire de la naissance de Rousseau. Il est important que ce logo parte de Genève, qu'il soit identifié comme tel, ce que les partenaires ratifient. De plus, les partenaires de Neuchâtel, qui ont aussi formé un comité, souhaitent également le partage des compétences et des herbiers (l'herbier de Rousseau se partageant entre Genève, Neuchâtel, Zurich et Paris).

Au niveau international, les Anglais et les Allemands sont de la partie, tout comme le Japon, pays friand de Rousseau, le Brésil et les USA. Plus étrange, la Roumanie et la Hongrie, dont le lien avec Rousseau est moins évident, souhaitent participer, afin de traduire dans son ensemble les œuvres de Rousseau.

Enfin, la réunion de l'Organisation internationale de la francophonie pourrait avoir lieu à Montreux en 2012, et le comité souhaite faire la demande auprès du ministre français pour que l'année 2012 devienne l'année internationale Rousseau. Un crédit européen «culture Europe» a été mis sur pied, auquel le comité s'est inscrit, afin de développer l'idée du banquet républicain, qui devait avoir lieu le 28 juin 2012, date de l'inauguration des Jeux olympiques. Or Mme Barcelo, directrice de la culture au Conseil général de l'Oise, a lancé l'idée de banquets au niveau européen, étendus dans le temps, et qui favoriseraient la circulation des publics entre les sept zones marquées par la présence de Rousseau (Genève, Annecy, Chambéry, Turin, Lyon, Ermenonville et Montmorency).

Concernant les économies, la première piste est celle des expositions à la Bibliothèque de Genève (BGE). Il a été décidé de fusionner les expositions BGE 1 et 2, qui garderont le nom de «Amis et ennemis de JJR», qui ouvriront en mars et dureront trois mois. Du coup, l'année commencera avec l'exposition au Musée d'ethnographie. L'exposition BGE 3 se fera en collaboration avec le Grand Théâtre (elle porte sur Rousseau musicien), ce qui permettra de réaliser une économie de 280 000 francs, le coût dépendant du choix de scénographie (patrimoniale ou interactive). L'économie suivante concerne le catalogue, qui ne coûte plus que 60 000 francs, en raison, d'une part, de la décision de réaliser un coffret regroupant les manuscrits des bibliothèques de Genève, Neuchâtel, Paris et Montmorency, ce qui diminue les frais, et, d'autre part, de réaliser un catalogue papier, doublé d'un support électronique. L'économie totale pour la BGE est donc de 850 000 francs.

M. Berlie mentionne la dernière piste d'économie, qui concerne le projet cinéma et théâtre de la commune de Confignon (150 000 francs). Mme Koelliker ajoute que c'est là le choix du magistrat, qui ne souhaite pas renoncer à allouer des moyens considérables aux Conservatoire et Jardin botaniques et au Musée d'ethnographie, alors que Confignon peut demander l'appui des communes ou du Canton. Rousseau est passé par Confignon et, pour un projet cinéma, la commune pourrait envisager de demander de l'aide au Fonds Regio.

Discussion

Question sur le livret d'opéra, qui coûte 150 000 francs. Pourquoi ne fait-il pas partie du budget total du Grand Théâtre?

L'idée de monter un opéra sur Rousseau a été lancée par le comité. Dans ce sens, il fallait un budget extraordinaire. Cette proposition, moins bien reçue par la précédente direction, a été en revanche extrêmement bien accueillie par M. Richter, qui souhaite axer la saison 2012-2013 autour de Rousseau. M. Richter a prévu de monter en mars 2012 une tragédie lyrique de Rameau, avec un intermède du XIXe, et d'engager un véritable débat autour de Rousseau musicien. Ce projet intéresse par ailleurs déjà la France.

Quelle a été la ligne générale pour le choix des projets?

L'appel à projets a été géré par un jury international, qui a sélectionné les projets pour leur qualité, et non par catégorie de projets. Par rapport à ce paysage, il faut

maintenant catégoriser ces projets et les traduire en pôles. En outre, ils notent le peu de projets politiques. Cent trente et un projets ont été enregistrés, dont émergent aujourd'hui deux ou trois lignes de force: la musique, la botanique et le rapport à l'écologie, la préoccupation des sociétés (sans compter les axes Rousseau et les femmes, l'écriture de soi, la représentation). Les projets plus politiques émaneront peut-être plus tard des institutions.

Pourquoi, sur le crédit 2009 de 259 000 francs, y a-t-il une telle précipitation pour les 50 000 francs du Grand Théâtre (livret) et les 150 000 francs pour M. Eicher?

Ce premier versement est une condition pour que le compositeur et le librettiste puissent commencer à travailler. M. Eicher a du temps en 2009, est fan de Rousseau, ce projet l'intéresse énormément mais le financement doit se faire en 2009.

Quels dangers pour ces projets, si ces sommes passent dans la demande de crédit 2010?

L'objectif de la proposition est de faire en sorte que la commission se prononce sur le principe même du projet. Les votes de la commission et du Conseil municipal sont nécessaires pour transférer ou non l'argent aux artistes, l'idéal étant que le vote se fasse en décembre au plus tard.

Il est proposé de couper la poire en deux et de voter vite sur les projets qui ont besoin d'être lancés rapidement. Il sera possible par ailleurs d'identifier chaque montant débité pour le projet Rousseau au moyen d'un outil de comptabilité déjà existant (l'OTP).

Comment procéder si des projets ne trouvaient pas d'aide extérieure et que la Ville a déjà versé les 30%?

Le montant ne sera pas versé en une seule fois, mais par tranches. Chaque année, un état des lieux leur sera demandé. Mais l'urgence réside également dans ce fait, puisqu'ils ont besoin de l'aval de la Ville pour demander des fonds supplémentaires.

Quel est le type de collaboration entretenue avec le Japon?

Il s'agit d'un accompagnement de traduction. En outre, les projets musicaux sont également susceptibles d'intéresser le Japon.

Le département sait-il ce qui a été dépensé dans tous les budgets de subventions pour 2009?

Un outil informatique, le SAP, permet de voir l'état des engagements. En outre, l'économie n'est pas à trouver au sein du département, et Mme Koelliker ne se sent pas autorisée à puiser dans les autres crédits pour ce projet. Elle attend le feu vert du Conseil municipal.

Déclarations

La commission doit se prononcer avant la fin de l'année pour débloquer les 259 000 francs qui permettront aux projets sélectionnés de démarrer en 2009.

Le groupe A gauche toute! est fier de participer à un projet aussi exaltant, et prêt à entrer en matière sur l'arrêté I, qui permettrait de débloquer les premiers crédits.

Les Verts, quant eux, feront en sorte que ce point passe en première position et se disent enchantés des partenariats européens, du suivi des projets, de l'idée de ne pas verser tout l'argent en une seule fois, qui donne envie d'aller jusqu'au bout.

Les libéraux se déclarent également satisfaits des efforts accomplis, et ce de manière si intelligente, avec des partenariats intercantonaux, européens, privés-publics, etc. Le groupe votera donc l'arrêté I.

Les démocrates-chrétien se rallient à ce qui a été dit, saluent les économies et se disent prêts à voter l'arrêté I.

Le groupe socialiste trouve le projet de qualité, varié, et souhaite lui donner les moyens d'aller de l'avant en votant l'arrêté I.

Le groupe radical votera le premier arrêté.

L'Union démocratique du centre souhaiterait également voter pour les mêmes raisons, et ajoute que cela n'aurait aucun sens de prendre une décision au-delà de décembre 2009.

Votes

La présidente mentionne que ce vote ne clôt pas l'examen de la suite du projet, pour lequel plusieurs questions restent en suspens, notamment concernant le projet de l'îlot 13. La commission a en outre demandé deux auditions, celle du magistrat et celle d'un responsable de la culture au niveau fédéral.

Arrêté I, page 33 de la proposition PR-701, pour l'ouverture d'un crédit budgétaire de 259 000 francs pour 2009 destiné à la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012, soit la manifestation «2012 Rousseau pour tous».

La commission approuve l'arrêté I à l'unanimité, soit 2 AGT, 3 S, 3 Ve, 2 DC, 1 R, 2 L, 2 UDC.

PROJET D'ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire 2009 de 259 000 francs destiné à la préparation de célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012, *2012 Rousseau pour tous*.

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2009.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2009, sur la nature comptable 365000, centre de coût 30010099, OTP S3200x «2012 Rousseau pour tous» (à créer).